

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

IMMIGRATION

La Suisse veut l'application **stricte** de l'initiative UDC



6 «La Constitution doit s'appliquer.» C'est ce qu'estime le Conseil fédéral, qui compte mettre rigoureusement en œuvre l'initiative de l'UDC sur l'immigration acceptée en votation le 9 février dernier. Les contingents d'étrangers seront réintroduits. Berne s'apprête ainsi à renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, avec qui les relations s'annoncent très tendues.

leMag

Riga cultive son Europe

15-16

REPORTAGE • LA CAPITALE LETTONE EST POUR UNE ANNÉE CELLE DE L'EUROPE DE LA CULTURE ET CHERCHE À OUBLIER LES CLIVAGES QUI LA TRAVERSENT.



THIERRY RABOUD

EXPOSITIONS • PEU À PEU, L'ART CONTEMPORAIN SE FAIT SA PLACE EN VALAIS. VISITE DE LA TRIENNALE. **17**

LIVRES • LES ÉDITIONS ENCRE FRAÎCHE ONT DIX ANS ET CONTINUENT DE FONCTIONNER AU COUP DE CŒUR. **18**

CINÉMA • AVEC «AU FIL D'ARIANE», ROBERT GUÉDIGUIAN SE RÉINVENTE UNE FOIS ENCORE. AVEC POÉSIE. **19**

PORTRAIT • LA PLASTICIENNE TERESA MARGOLLES UTILISE MILLE VOIES POUR ÉVOQUER LA MORT. **20**

ABUS SEXUELS SUR MINEURS

Un espace d'écoute romand pour prévenir

le passage à l'acte

3

VAUD

De plus en plus de personnes âgées

mettent fin à leurs jours

4

éditorial

CHRISTOPHE KOESSLER

LE BLANCHIMENT A DE BEAUX JOURS DEVANT LUI

Toujours première place financière mondiale pour la gestion de fortune, avec un respectable 27% des «parts de marché», la Suisse a refusé mercredi de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent sale. Le Conseil national a balayé la plupart des nouvelles mesures proposées par le gouvernement, lequel est mis sous pression par les Etats membres du Groupe d'action financière (GAFI). Il n'y aura donc pas de limitation des grandes opérations de paiement en argent liquide, ni traçabilité des actions au porteur (anonymes aujourd'hui), ni élargissement du nombre de sociétés soumises à l'autorégulation, ni délit fiscal. Quelques-unes seulement des lacunes du droit existant. Le débat a fait sortir de ses gonds la ministre des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, qui, en passant, a reconnu que le blanchiment d'argent reste aisé en Suisse: «Comment voulez-vous déceler le risque de blanchiment si 80% des sociétés anonymes et 90% des sociétés à responsabilité limitée sont d'emblée exclues de la surveillance», a-t-elle déclaré.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Union européenne apprécieront. C'est d'ailleurs le seul argument des quelques élus bourgeois favorables à un durcissement des mesures: il faut à tout prix éviter des mesures de rétorsion internationales. Aucune indignation ne transparait à propos de laisser aller, voire de la connivence, de certaines banques, entreprises et intermédiaires financiers vis-à-vis des milliards de francs toujours recyclés en Helvétie par les cartels de la drogue, les trafiquants d'armes et les kleptocrates de gouvernements autoritaires de tous poils. Cela en dit long sur l'état d'esprit de la majorité politique de droite de ce pays. Une élite qui refuse parallèlement toute coopération fiscale avec la majeure partie des Etats du Sud, confrontés à une évasion d'impôt colossale vers la Suisse, estimée à entre 360 milliards et 1460 milliards de dollars.

Si la Suisse a connu des progrès dans le domaine du blanchiment bancaire depuis le très efficace pamphlet de Jean Ziegler, *La Suisse lave plus blanc*

en 1989, elle reste encore loin du compte. S'en remettre principalement à un système d'autorégulation par les banques et les intermédiaires financiers, comme c'est le cas aujourd'hui, apparaît d'une naïveté préoccupante. Quand on connaît les sommes en jeu et les moyens de certaines organisations criminelles, compter sur la loyauté des acteurs financiers est un peu léger. Les conclusions du dernier rapport de l'Office fédéral de la police sur la lutte de la Confédération contre la criminalité laissent penser que les cas litigieux portés à la connaissance de l'autorité ne représentent que la surface de l'iceberg du blanchiment. Ils ne concernent d'ailleurs que 3 milliards de francs sur les plus de 2000 milliards de fortune étrangère gérée en Suisse et n'ont donné suite qu'à une poignée de plaintes pénales.

L'effet dissuasif de la loi sur les grandes banques de ce pays est-il aussi marqué qu'on le prétend? Verrait-on le gouvernement retirer leur licence à Crédit Suisse et à UBS en cas de fraudes répétées? Non, too big to fail.

REPORTAGE *L'espace romand de prévention DIS NO veut éviter la maltraitance sur les enfants, en particulier d'ordre sexuel. Son objectif: agir en amont des problèmes.*

L'écoute pour éviter le passage à l'acte

LAURA DROMPT

L'adresse est discrète, au cœur de la zone industrielle de Montthey. A l'espace romand de prévention «DIS NO», toute personne préoccupée par une attirance sexuelle envers des enfants trouvera la porte ouverte à l'espace romand pour y exposer ses problèmes. «C'est tout simple, ici. Ça nous convient bien.» Souriants, chaleureux, Lisa Ancona et François Boillat savent gérer une thématique aussi délicate que les pulsions envers les mineurs.

La structure dont ils s'occupent – inaugurée au mois d'avril – s'adresse à un public méconnu, ressentant des pulsions envers les enfants mais n'étant jamais passé à l'acte. Le terme «pédophile» n'apparaît presque pas sur le site de DIS NO. Si certaines personnes leur demandant de l'aide peuvent être qualifiées comme telles, d'autres ne correspondent toutefois pas à ce diagnostic. Par exemple des personnes vivant dans des contextes incestueux, ayant peur de reproduire des abus vécus ou faisant face à d'autres troubles de la sexualité.

Mise sur les rails par l'association DIS NO, la structure existe depuis 1995. Ses trois cofondateurs, Nicole Rochat, Claude-Valéry Rochat et François Boillat, étaient interpellés par le carcan de silence entourant la maltraitance envers les enfants. «Je répondais tous les jours à des victimes, indique François Boillat. C'était sans fin. Tous les dispositifs concrets assuraient une prise en charge une fois qu'il était trop tard.» D'abord tournée vers ces derniers, l'association a donc vu son action évoluer.

François Boillat et Lisa Ancona ont conscience que leur approche peut s'avérer difficile à accepter. La recherche de fonds pour leur cause s'en ressent d'ailleurs, même si DIS NO a trouvé des financements auprès de l'Office fédéral des assurances sociales, de la Prévention suisse de la criminalité et de la Loterie romande. Le domaine qu'ils couvrent est particulièrement sensible: «La sexualité est un sujet tabou en soi. En plus, nous traitons de déviances sexuelles, et du risque d'abus sur mineurs.» Ils prennent donc

aussi le temps d'expliquer leur démarche au grand public et aux professionnels.

Sortir de l'isolement

Car les psychiatres, sexologues et autres acteurs confrontés à de tels adultes sont parfois désarmés. «Même ces professionnels, pourtant mieux sensibilisés que la moyenne des gens, font des amalgames» explique François Boillat. «Des personnes appellent au secours à cause de leurs fantasmes, et se voient rejetées par des médecins. Elles se trouvent alors livrées à elles-mêmes et à leurs pulsions.» Le phénomène a poussé l'association à créer un réseau de médecins, psychiatres et sexologues sensibilisés à la thématique.

Toutes catégories d'âge confondues, adultes ou adolescents, hommes ou femmes, les personnes ressentant des attirances sexuelles problématiques sont invitées à y chercher des conseils, tout comme leurs proches. François Boillat et Lisa Ancona tiennent à cette ouverture, afin d'abattre toute barrière psychologique, qui risquerait de les couper de leur public.

Lisa Ancona est arrivée à l'espace de prévention dans le cadre d'un master interdisciplinaire en droits de l'enfant. En plus de son poste, elle travaille sur mandat au Tessin au service d'aide aux victimes d'infractions. François Boillat a travaillé durant trente-cinq ans dans l'horlogerie-bijouterie. Puis il est devenu cofondateur de DIS NO, et a suivi une formation pour prendre en charge les appels à l'association.

Besoin de se confier

En Suisse, 50 000 personnes seraient concernées par de tels troubles de la sexualité. «Beaucoup auront ces pensées sans jamais passer à l'acte», précise Lisa Ancona qui a mené une étude sur la question pour le compte de DIS NO. «De manière générale, elles n'en ont jamais parlé avant. Par peur et par honte. Nous les aidons à sortir de l'isolement, à poser des mots sur leur situation.»

Ainsi commence un processus de désamorçage. En venant parler, les personnes troublées peuvent entamer un



Dans les locaux de l'association DIS NO, la porte est toujours ouverte pour celles et ceux qui ressentent le besoin de parler de troubles ressentis vis-à-vis de mineurs. LDT

travail sur elles-mêmes. «Si elles le souhaitent, elles ont le choix parmi les thérapeutes de notre réseau, et nous leur offrons de les accompagner dans leurs démarches», détaille Lisa Ancona.

Lisa Ancona et François Boillat restent à l'écoute une fois ce travail thérapeutique engagé afin d'épauler les patients entre deux séances, lorsque les questionnements intérieurs affluent. «Comme après un choc, décrit François Boillat, le premier réflexe est de trouver une personne et de confier ses sentiments. Sinon, les questions s'accumulent.»

Les femmes aussi concernées

D'aucuns trouvent le courage de s'ouvrir à un membre de l'entourage. Mais même dans ces cas, le soutien d'un tiers sensibilisé s'avère précieux. Ainsi les deux intervenants citent l'exemple d'un père de famille: «Il a senti un problème dans le regard qu'il portait sur sa fille. Il a osé en parler, ce qui était déjà un grand pas. Mais pour l'épouse, la situation n'a pas été simple. Dans ces cas, il faut asseoir les gens autour d'une table, sans quoi on n'avance pas. Et assurer un encadrement adéquat, pour surmonter des situations très déstabilisantes.»

Le cas de ce père de famille n'est pas isolé. La plupart des

passages à l'acte se déroulent au sein de la famille ou de l'entourage proche. Les femmes ne sont pas à l'abri, même si elles sont peu nombreuses. «Les statistiques sont lacunaires, indique Lisa Ancona. Il est donc difficile d'en tirer un chiffre indicatif, d'autant que ces cas sont encore plus cachés.» François Boillat opine: «Nous avons connaissance de femmes devenues mères qui refusaient de donner des bains ou de s'occuper de leurs enfants. En partie par crainte de reproduire des actes qu'elles-mêmes avaient subis. Elles se jugent alors à risques.»

Car, dans une partie des cas, les «potentiels auteurs» ont été précédemment victimes. «Cela n'excuse rien, souligne François Boillat. Nous insistons toujours sur un fait: les personnes gardent toute leur responsabilité. Quoi qu'on ait vécu, on n'a pas le droit de faire de telles choses à un enfant.»

L'enfant, qui reste au cœur des préoccupations des deux intervenants. Ceux-ci relèvent que la répression symbolise l'échec de la prévention. «Dans ce domaine, rien ne réparera les torts causés. C'est pourquoi la société a le devoir d'anticiper et non plus seulement d'agir une fois le pire arrivé.» Pour y parvenir, il reste d'énormes tabous à surmonter. I

www.disno.ch/
info@disno.ch
0840 222 999

QUAND DES MÉDECINS REFUSENT LA PRISE EN CHARGE

Il n'est pas rare qu'un psychologue refuse de prendre en charge une personne ressentant une attirance sexuelle envers des mineurs. «Les professionnels qui la suivent se posent la question: 'Et si, un jour, il ou elle passait à l'acte?'», indique François Boillat. Marco Tuberoso, psychologue-coordonnateur de l'association MIRA, un service de prévention des abus sexuels confirme l'existence de ce phénomène. Beaucoup d'interrogations se font sentir autour du devoir qu'ont les praticiens de dénoncer les personnes à risques. «Le public auquel nous nous adressons n'a commis aucun abus

sexuel sur un enfant, précise François Boillat. Nous n'avons donc rien à dénoncer. La ligne rouge, c'est lorsque nous savons que l'intégrité d'un enfant est en danger. Là, nous agissons.»

La question du visionnement de matériel pornographique pose davantage de problèmes et les deux collaborateurs de DIS NO travaillent à une chartre sur le sujet. «Nous expliquons clairement qu'il est illégal et grave de posséder de telles images. Nous accompagnons ceux qui en visionnent et les encourageons à changer ce comportement.» LDT

Les questions tournent en boucle

GAB'

«Je suis confronté à des pensées pédophiles depuis un moment. Je n'ai jamais fait de mal ou touché un enfant d'une manière sexuelle, et même si je pense que je ne suis même pas capable d'un tel acte, et que je suis conscient du préjudice qu'il constituerait pour un enfant, j'ai quand même peur d'avoir ça en moi. Je suis plein de culpabilité et d'anxiété, j'ai pensé au suicide...»

J'aimerais joindre votre forum, pour trouver de l'aide et du conseil. Je me sens confus, comme si je ne me connaissais pas et que je ne savais pas de

quoi je pourrais être capable. Je sais pour sûr que je ne veux pas être pédophile et que je ne souhaite un tel fardeau à personne. Je veux juste vivre une vie normale et être accepté, mais j'ai peur que ce soit impossible.»

*Prénom fictif
Source: virped.org – traduit de l'anglais

Le témoignage ci-contre a été publié sur le site anglophone de VirPed («pédophiles vertueux», littéralement), destiné à aider les personnes sexuellement attirées par des enfants mais qui font tout pour ne jamais commettre d'abus. Il reflète l'état d'esprit dans lequel se trouvent les personnes demandant de l'aide auprès de DIS NO, même si chaque situation est différente.

Dans ce cas, le témoin est conscient de ce qu'il vit et de ce qu'il risque de faire vivre à l'enfant. «Les plus jeunes font part de leurs craintes de 'devenir des monstres'», explique Lisa Ancona. «Pour les adultes déjà parents, le blocage est encore plus complexe. Dans de nombreux cas, cela mène à des tendances suicidaires.»

François Boillat constate que, souvent, «ces personnes sont d'une grande lucidité. Elles passent énormément de temps à réfléchir à leur problème. On trouve le même réflexe du côté des victimes, qui deviennent attentives aux moindres détails et ont un sens hyper développé de l'observation.»

Et lorsque ces pensées et questions tournent en boucle,

elles deviennent énormes, ne laissent plus de place à rien d'autre. La question de l'attirance pour les enfants devient alors obsessionnelle.

Les peurs sont omniprésentes dans les messages. Peur de dérapier; peur de se confier et d'être dénoncé; peur du regard des autres; peur de perdre la confiance de ses proches... Avant toute chose, les intervenants de DIS NO cherchent donc à lister ces craintes, afin de voir lesquelles sont virtuelles, lesquelles sont réelles, et de définir les risques, notamment pour s'assurer qu'aucun enfant n'est en danger.

«Ceux qui viennent vers nous n'envisagent que des scénarios négatifs. Ils ne conçoivent

pas que, s'ils se confient, quelqu'un pourra les aider», détaille François Boillat. «Ils sont prêts à tout pour que cela s'arrête.»

La honte et la culpabilité transparaissent de la plupart des témoignages. Selon Lisa Ancona, «la culpabilité amène une souffrance supplémentaire, qui n'aide pas la personne à évoluer dans cette problématique, qu'elle n'a souvent pas choisi de porter». Le sentiment d'une situation «injuste» et «impossible à contrôler» ne doit, pour la médiatrice, pas mener à l'auto-victimisation, que certains pourraient utiliser comme justification pour un passage à l'acte.

Autre tendance que notent les médiateurs dans les messages qui leur parviennent: «Le



Lisa Ancona et François Boillat réceptionnent les téléphones, courriers électroniques et visites adressés à l'espace romand de prévention DIS NO. LDT

soulagement de pouvoir enfin en parler». Des personnes nous disent qu'elles peuvent enfin avancer. Elles admettent généralement l'idée qu'elles devront toujours vivre avec ces fantasmes, mais qu'elles peuvent trouver des moyens de les gérer. I